

4^{ème} édition

KMOlympiades - 17 & 18 octobre 2026

Organisé par le Klub Moïse Océan

Épreuves officielles Coupe de France des Clubs
et Trail longue côte

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

LONGE CÔTE & MARCHÉ AQUATIQUE

KMOlympiades 2026

4^e édition

Plage de Kersidan à Trégunc (29)

SAMEDI 17 OCTOBRE

DIMANCHE 18 OCTOBRE

MATIN

- 3 000 m en équipe
- 1 000 m en équipe

APRÈS-MIDI

- 2×500 m relais HH/FF
- KMOlympiade

MATIN

- Trail longue-côte/Trek

TARIFS

- **20€** Par compétiteur
Cours du samedi
- **10€** Trail longue-côte/Trek
Dimanche matin
Tarif par compétiteur

**DÈS 12 ANS !
GRATUIT
- 18 ANS**

INSCRIPTIONS LICENCIÉS CDC

INSCRIPTIONS LICENCIÉS Trail/Trek

INSCRIPTIONS LÉISLE

INSCRIPTIONS AVANT LE **8 OCTOBRE 2026** — CONTACT **06 63 28 51 08** — KLUBMOISEOCEAN@GMAIL.COM

FFRandonnée

SOBAZE

CLUB DE TRAIL

Haris Polles

mellow sea

DECATHLON

biocoop
Konisf210

irégunc

BANNALEC
SANA IEG

RUNAVENTURE

INSTANT SHOWCO

Informations générales

Les parcours des épreuves s'effectuent en respectant les règles techniques de la pratique du long de côte, sur un parcours balisé, chronométré et en tenant compte des contraintes du site de pratique.

IMPORTANT : la Préfecture du Finistère imposant le port d'une combinaison néoprène adaptée aux conditions météo lors de toute manifestation nautique, et ce en toute saison, les concurrents ne pourront donc pas se présenter vêtus d'un simple maillot de bain et d'un tee-shirt.

Durant les épreuves, les compétiteurs devront porter le dossard de façon visible, épinglé sur le haut de la poitrine, sur un tee-shirt ou tout autre vêtement (cause de disqualification).

ATTENTION : les tee-shirts, débardeurs ou autres de couleur ORANGE sont interdits. Cette couleur est réservée à l'équipe d'organisation.

Recommandation : pour encore mieux valoriser la compétition auprès des médias et du public, il est recommandé que les compétiteurs d'un même club portent la même couleur de maillot sur lequel apparaît le nom du club.

I. CONFIRMATION D'INSCRIPTION avant le jeudi 8 octobre 2026 20h00

La période de validation des inscriptions débutera le **samedi 19 septembre 2026 à 08h00** et prendra fin **le jeudi 8 octobre 2026 à 20h00**.

Pour la coupe des clubs et le Trail /Trek elles devront se faire sur le logiciel fédéral.

Epreuves CDC, et Trail/Trek

<https://ffrandonnee-compétitions.fr/LCMA/Public>

Les courses loisirs devront être enregistrées au lien suivant :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Uw_9rh0PW2gslakz8kxkff_zPMDOpUAZebYTKDGrHRI/edit?usp=sharing_eil&ts=6a2a7374

Les frais d'inscription s'élèvent, pour chaque compétiteur, à 20 € pour les courses du samedi et 10 € pour le Trail / Trek du dimanche matin. Gratuité de l'inscription pour les *moins de 18 ans* (caution de 10 euros par puce), le paiement se fait après les inscriptions sur le site fédéral.

Pour s'engager aux épreuves officielles CDC, le compétiteur doit :

- Posséder une licence associative FFRandonnée en cours de validité à la date de l'épreuve
- Faire valider son inscription par son club d'appartenance avant la date limite de clôture. La licence détermine le club d'appartenance. Une équipe ne peut être constituée qu'avec des compétiteurs du même club, la licence faisant foi.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

L'ensemble des données nécessaire à votre inscription constitue le fichier de la manifestation. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès

et de rectification des informations vous concernant. Chaque compétiteur autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de son image au profit de l'organisateur et de ses partenaires pour une durée de 5 ans.

Pour toute difficulté, vous pouvez contacter :

Edith Jonchères, arbitre régional longue côte marche aquatique 06 38 48 31 44 edithjoncheres@gmail.com ou Roxane Gouleau KMO 06 59 12 80 96 klubmoiseocean@gmail.com

Modalités de modification, de remboursement et d'annulation :

- Épreuve solo : toute demande d'annulation formulée **avant le 8 octobre inclus** sera acceptée et les frais d'inscription seront remboursés. Au-delà, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Épreuve par équipe : les demandes de changement d'équipier formulées **avant le 8 octobre inclus** seront acceptées.
- Annulation d'une équipe : après la date de clôture des inscriptions, l'annulation d'une équipe sera acceptée **avant le 8 octobre inclus** et les frais d'inscriptions remboursés. Au-delà de cette date, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Après le 8 octobre toute demande d'annulation ou de remplacement devra être adressée à Edith Jonchères, arbitre régional longue côte marche aquatique 06 38 48 31 44 edithjoncheres@gmail.com

II. LES CATÉGORIES

Conforme au règlement sportif Longe Côte Marche Aquatique disponible sur le site de la FFRandonnée:

Les catégories d'âges

La catégorie d'âge retenue pour la saison sportive pour tous les circuits est celle de l'année civile à la date de la finale du circuit Championnat de France.

<i>Catégories</i>		<i>Supra-catégories</i>
Minimes/cadets	12-15 ans	Assimilé Senior (+autres seniors)
Juniors	16-17 ans	
Espoirs	18-26 ans	
Seniors	27-39 ans	Senior
Masters 1	40-49 ans	
Masters 2	50-59 ans	
Masters 3	60-69 ans	
Masters 4	70 ans et plus	Master

Dans le cas d'une équipe, l'âge du plus jeune détermine la catégorie d'âge de l'équipe.

Minimes/Cadets : 12-15 ans **Trail longue côte / Trek (fournir obligatoirement une autorisation parentale)**

III. LES ÉPREUVES

Les épreuves et catégories retenues pour la coupe de France des clubs sont :

1. Relais 2 x 500 m en binôme genré, FF+HH ou HH+FF ordre de passage libre.
2. 1000m tierce FFF
3. 1000m tierce HHH
4. 3000 m et plus par équipe mixte paritaire de 6 FFFHHH. Le temps de départ est pris sur le premier concurrent, l'arrivée sur le dernier de la sixte.

Nota Bene : Les équipes non-conformes aux compositions sont considérées 'Open' et ne seront pas classées.

L'ordre de départ des compétitions est le suivant :

Samedi matin	Épreuve 1 : 3000 m Épreuve 2 : 1000 m	Coupe de France des clubs
Samedi après midi	Épreuve 3 : Relais 2 X 500m	Coupe de France des clubs
	KMOlympiade	Course loisir
Dimanche matin	Trail longue côte	Trail longue côte
	Trek (marche longue côte)	Course loisir

Pour toutes les épreuves CDC les départs, arrivées et relais seront effectués sur la plage.

Les transits entre le départ et le premier contournement bouée départ, entre le contournement bouée arrivée et l'arrivée et entre le contournement et le relais **se feront en marchant**.

Trail longue côte : allure libre en solo (F/H/Minimes cadets)

Trek longue côte : Solo (F/H/Minimes cadets)

Le classement sera un **classement par catégorie supra-senior et supra-master pour les courses CDC. Un classement au scratch pour le Trail longue côte et le Trek longue côte (F/H/MC), et la KMOlympiade (libre).**

IV. RÈGLEMENT COMPÉTITION

a. Règles

Le règlement en vigueur est celui de la FFRandonnée, téléchargeable sur le site internet fédéral :
Règlement 2026-2027

<https://ffrandonnee-compétitions.fr/LCMA/Public/LecteurDocument.php>

Mode opératoire 2026-2027

<https://ffrandonnee-compétitions.fr/LCMA/Public/LecteurDocument.php>

Des dossards seront distribués aux référents club à l'occasion du briefing organisé le matin même de la compétition (ou le vendredi soir aux Brigantines entre 17h et 19h). Le référent club se chargera de distribuer à chacun de ses compétiteurs le dossard correspondant à l'épreuve.

Pour les épreuves par équipe, seul le capitaine d'équipe sera porteur de son dossard. Les référents club se verront remettre lors du briefing un listing détaillé avec, par épreuve, le nom des compétiteurs participants, ainsi que les numéros de dossards correspondants. Chaque concurrent pour les épreuves en solo (Trail longue côte ou Trek longue côte) devra porter un dossard, sous peine de se voir refuser le départ. Les dossards devront être restitués en totalité par le référent club à l'issue de la compétition.

Pour le Trail longue côte/ Trek, chaque compétiteur sera équipé de puces électroniques. Ces puces électroniques seront restituées à l'arrivée de l'épreuve, en cas de non restitution celle-ci sera facturée au club ou au compétiteur s'il n'est pas affilié à un club. Les dossards devront être restitués en une seule fois par le référent club à la fin de la compétition.

Les épingles de fixation des dossards sont à la charge des compétiteurs, ils sont responsables de la bonne mise en place du dossard et du maintien en place durant toute la durée de l'épreuve.

Décision de courir : La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

b. Chronométrage

Des puces RFID seront utilisées pour les épreuves CDC et pour le Trail longue côte/ Trek. Parallèlement un chronométrage manuel et à la montre sera effectué.

c. PC Course

Le PC Course est installé dans la salle Passerelle aux Brigantines. Son entrée est strictement réservée aux membres du jury, aux arbitres et au directeur de course.

Il pourra être procédé à un contrôle antidopage, que les concurrents concernés soient classés sur le podium ou non.

d. Composition de l'équipe arbitrale et du jury d'épreuve

Arbitre régional : Edith JONCHERES

Directeur de course : Moïse GOULEAU

PC Course : Amandine ANDRIEUX

Jury d'épreuve : Edith JONCHERES, Moïse GOULEAU et deux compétiteurs (un homme et une femme) tirés au sort avant la compétition et un élu de la Fédération du Finistère :

Marc BUGNARD épreuves du 17 octobre et Serge NILLY Trail du 18 octobre.

Les membres du jury devront être disponibles à proximité immédiate du PC course durant toute la demi-heure suivant la remise des résultats afin de pouvoir statuer le plus rapidement possible en cas de réclamation.

e. Service et Secours

Afin d'assurer la sécurité des concurrents et de l'ensemble des personnes présentes durant cette journée, le dispositif de secours sera assuré sur zone par l'association Poséidon (BNSSA°

La manifestation est déclarée auprès de la Mairie de Trégunc. Par ailleurs, les moyens de secours, que sont le CROSS ETEL et les pompiers sont informés de son organisation. Des moyens de liaisons sont également établis entre les organisateurs et les dispositifs de sécurité et de surveillance.

f. Résultats

Les résultats seront mis à l'affichage.

Chaque délégué de club, et uniquement lui, bénéficiera de 30 minutes après la remise ou l'affichage des résultats pour porter réclamation, en utilisant le formulaire prévu à cet effet qui devra être apporté au PC Course.

Pour les non licenciés un classement podium loisir sera mis à l'affichage.

Les réclamations seront examinées par les membres du jury d'épreuve. La décision sera transmise au délégué initiateur de la réclamation.

Le jury d'épreuve est habilité à statuer dans un délai compatible avec les impératifs de l'épreuve sur tous les litiges survenus ou disqualifications. Ses décisions sont sans appel.

Le comité d'équité est habilité à statuer sur tous les litiges ne pouvant être soldés dans un délai compatible avec les impératifs de l'épreuve. Il est sollicité par le jury d'épreuve.

g. Représentant/délégué compétition de club

Chaque club engageant des compétiteurs est représenté par un représentant/délégué de club, licencié FF Randonnée du club. Il représente l'ensemble des compétiteurs de son club lors des épreuves **et est le seul interlocuteur pour les organisateurs**. Il est le seul à pouvoir poser « réclamation » pour ses compétiteurs et à faire part d'un remplacement.

h. Développement durable

- ✓ Covoiturage
- ✓ Tri des déchets
- ✓ Veille à la propreté du site durant la manifestation
- ✓ En fin de manifestation remise en état du site
- ✓ Pas de bouteille plastique sur la plage, distribution de l'eau dans des gobelets avec des fermenteurs alimentaires
- ✓ Ravitaillement, bananes et pommes bio
- ✓ Pensez à apporter votre gobelet

i. Hébergement

Possibilité d'hébergement camping Les Genêts Route de Saint Philibert à Nevez. Peut accueillir à cette période de l'année en mobile home ou en emplacement libre camping-car, van...

Réservation directement au camping 06 84 37 64 78

ANNEXES :

- Planning de la compétition
- Carte géographique
- Plans d'accès
- Parkings
- Plans de courses
- Marées
- Formulaire de réclamation
- Fiche d'engagement des remplaçants

Planning de la compétition

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils sont établis en fonction de la prévision du nombre d'engagés et pourront évoluer selon les conditions de mer et de météo.

Samedi 17 octobre :

7h30/8h00 Accueil remise des dossards /puces / caution (*possibilité de les récupérer la veille vendredi 16 octobre de 17h00 à 19h00*)

8h00 Briefing compétiteurs

8h15 Briefing arbitrage/équipe plage

8h45 Evacuation du plan d'eau sur la zone de course

9h00 Début des courses du 3000 m

11h00 Début des courses du 1000 m

12h00 Fin des épreuves du matin

Restauration : *pique-nique tiré du sac ou restauration sur place*

13h45 Evacuation du plan d'eau sur la zone de course

14h00 Début des courses Relais 2 X 500 m

15h30 Course ludique KMOlympiade

16h30 Debriefing arbitrage

17h00 Podium / Remise des médailles.

Dimanche 18 octobre :

8h30 / 9h00 Accueil / remise des puces

9h15 Briefing compétiteurs

9h30 Briefing arbitres

9h45 Evacuation du plan d'eau sur la zone de course

10h00 Départ Trail / Hommes

10h05 Départ Trail / Femmes

10h10 Départ Trail / Minimes / Cadets

10h15 Départ Trek / Hommes

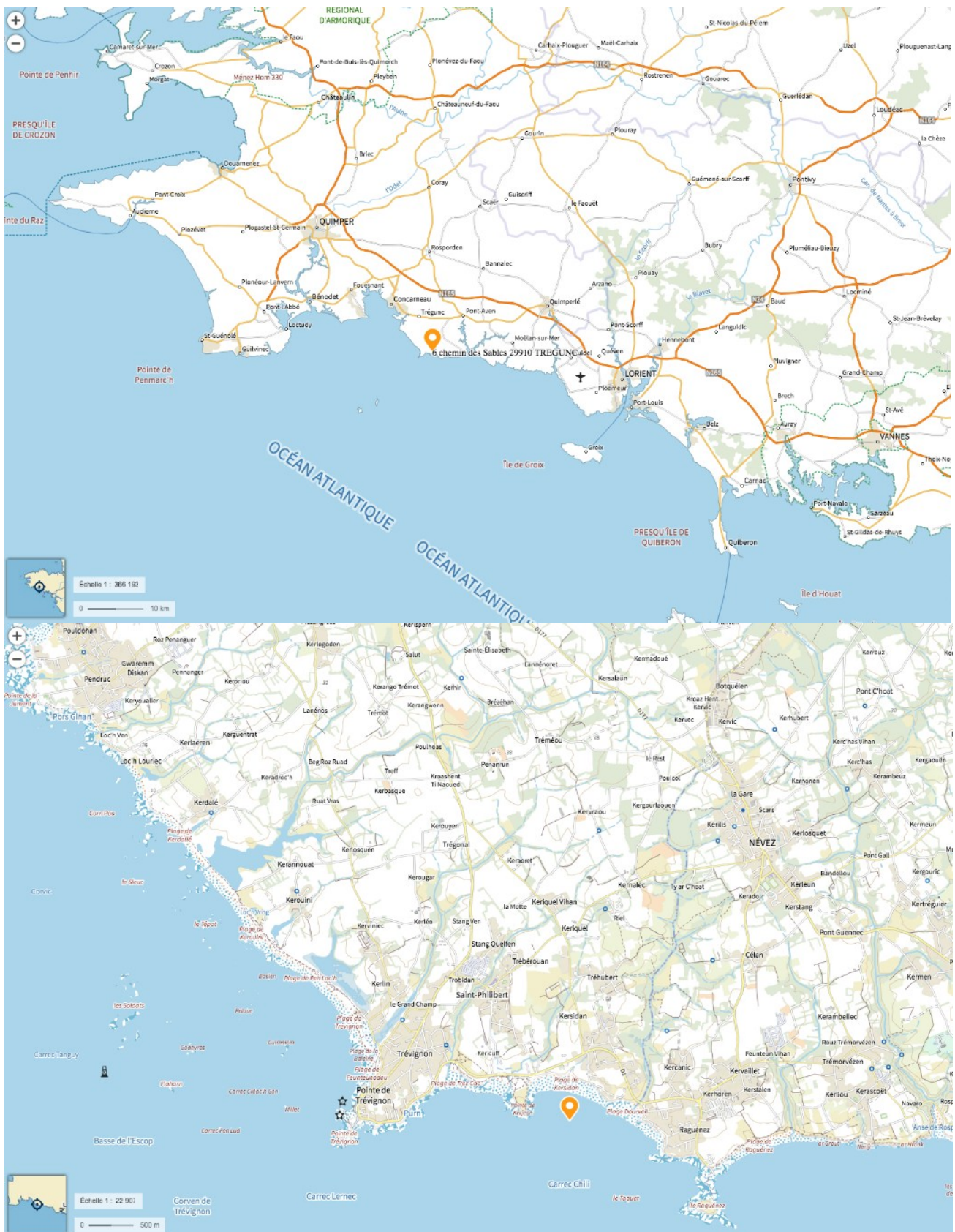
10h20 Départ Trek / Femmes

10h25 Départ Trek / Minimes / Cadets

11h30 Débriefing arbitres

12h00 Podium / Remise des médailles.

CARTE



Zone de 500m plage de kersidan



Parkings **compétiteurs** P1- P2

Parking **bénévoles** B

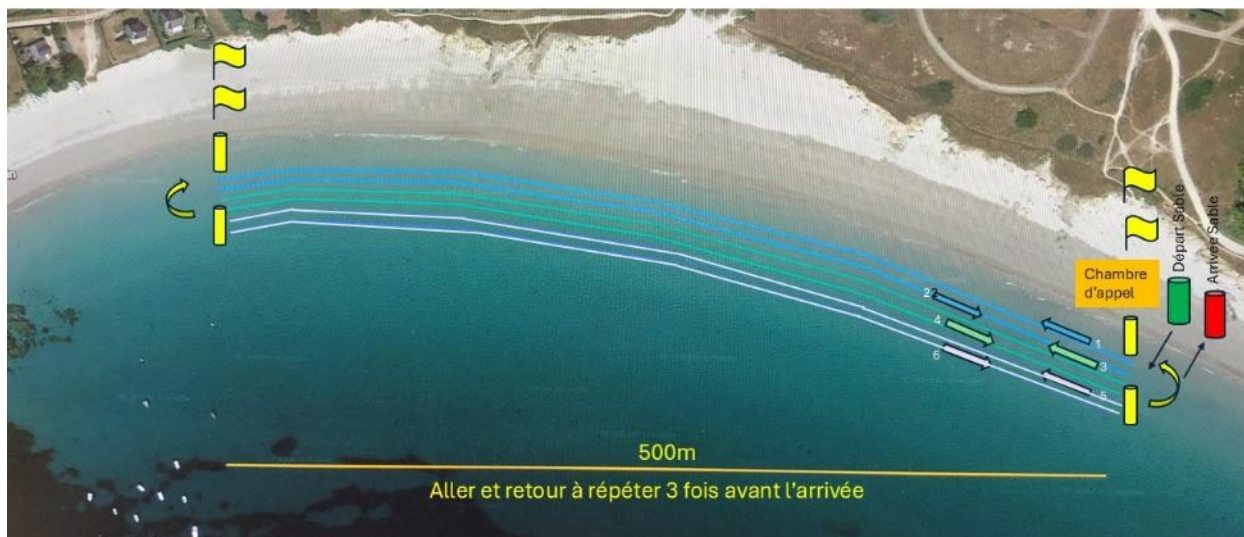


Samedi 17 octobre 2026 matin

Epreuve 3000m

Départ : 9h00

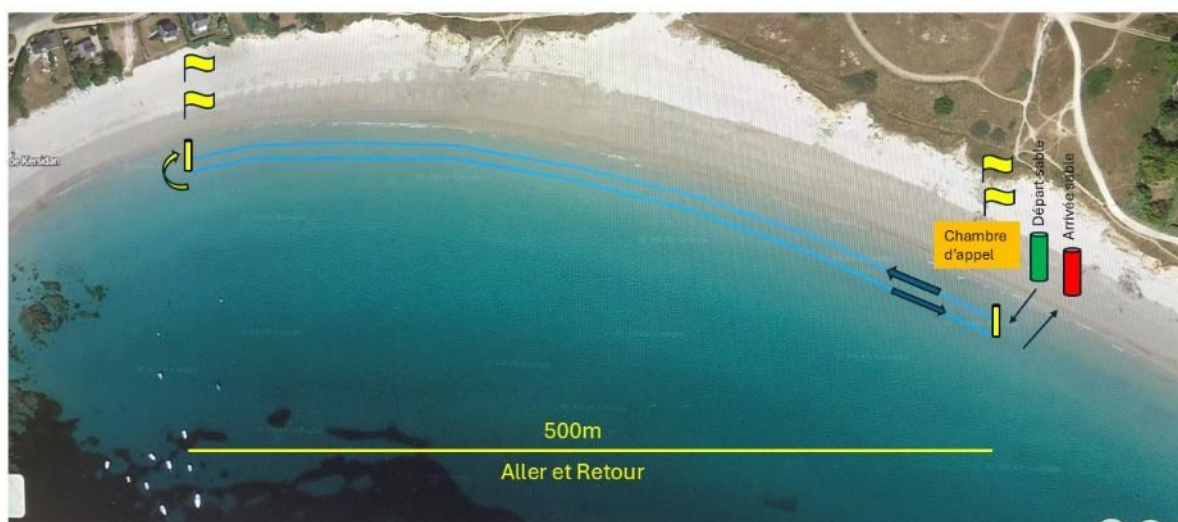
SCHEMA DE PRINCIPE COURSE 3000 METRES



Epreuve 1000 m

Départ : 11 h 00

SCHEMA DE PRINCIPE COURSE 1000 METRES

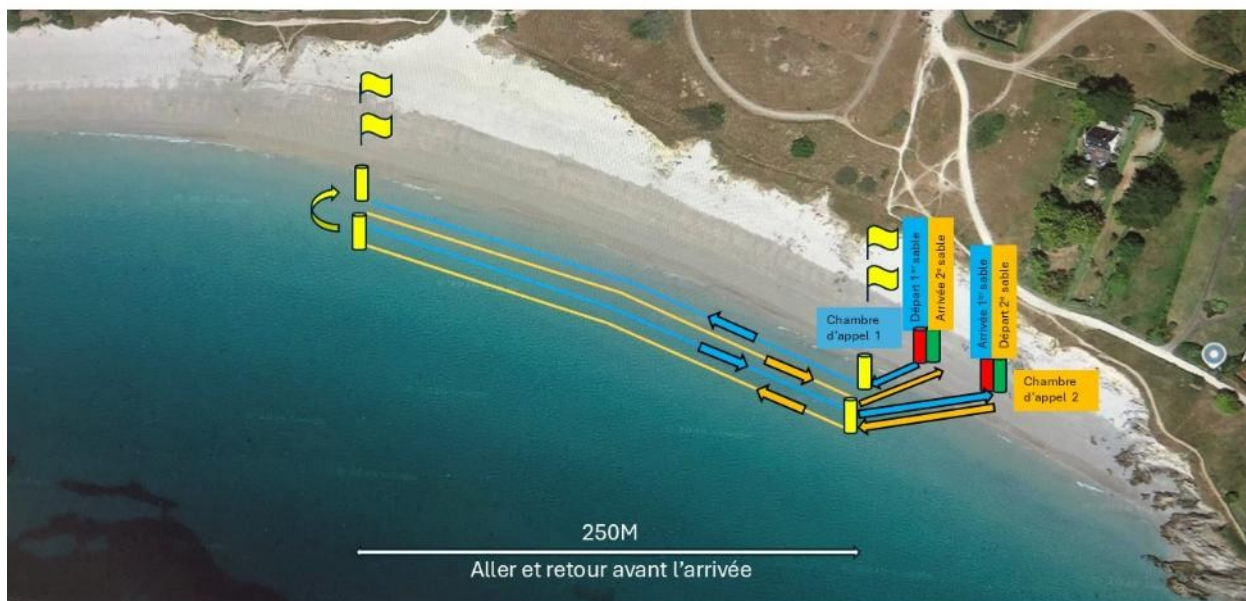


Samedi 17 octobre 2026 après midi

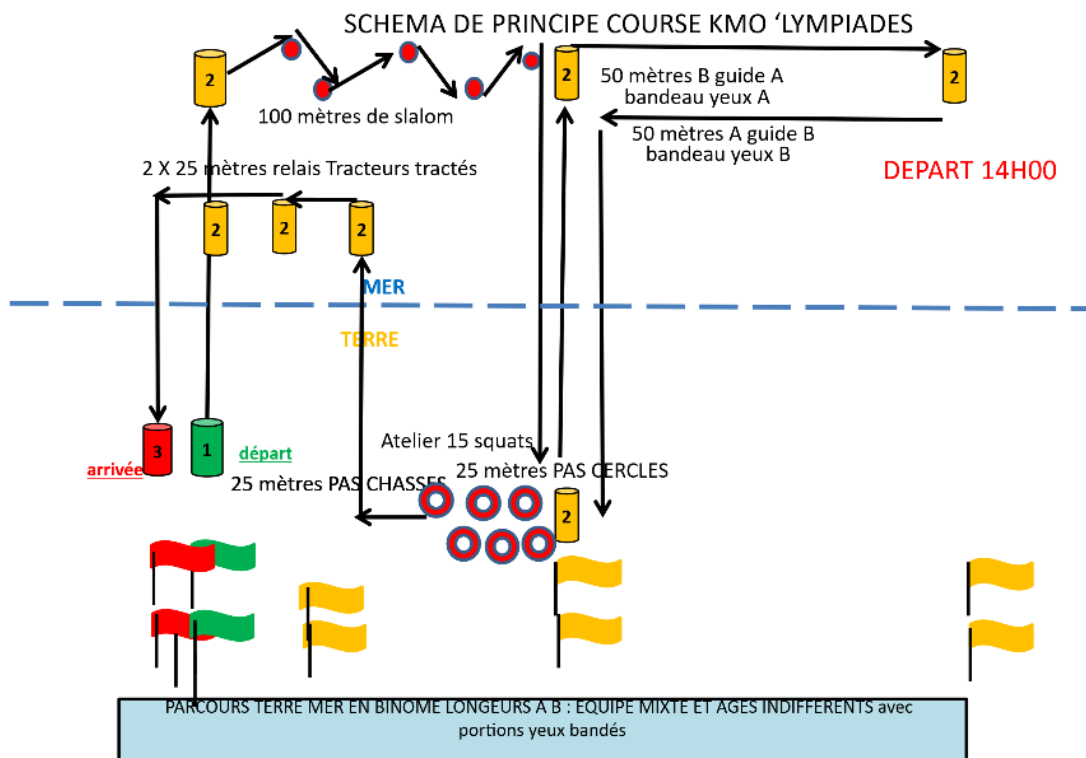
2 X 500 m

Départ : 14 h 00

SCHEMA DE PRINCIPE COURSE 2 X 500M



Course KMolympiades



Dimanche 18 octobre matin

Trail/Trek

Départ : 10 h 00
Dimanche

SCHEMA DE PRINCIPE COURSE

TRAIL / TREK



MAREE INFO 17 et 18 octobre 2026



Formulaire de réclamation

Représentant/délégué de club :

Nom et prénom :

E-mail :

Tél :

Heure de remise des résultats :

Catégorie concernée :

Équipe ou longeur concerné :

Motif de la réclamation :

.....

.....

.....

.....

Heure de dépôt au PC course :

Signature du représentant/délégué de club :

Réponse du jury :

.....

.....

.....

.....

Fiche d'engagement des remplaçants

Région :

.....

Club :

.....

Épreuve concernée :

.....

Équipe concernée : (n° de dossard et catégorie) :

.....

Motif :

.....

.....

.....

Nom /prénom / n° de licence du compétiteur remplacé :

.....

Nom /prénom / Date de naissance et n° de licence du
Remplaçant :

.....

Nom et visa du délégué :

.....

À remettre au PC course 1 heure avant le départ de l'épreuve concernée.

Cette demande doit être accompagnée du dossard du compétiteur remplacé, de la licence du remplaçant et de son certificat médical. Si le compétiteur remplacé participe à d'autres épreuves les dossards des épreuves correspondantes doivent être remis avec la demande de remplacement. En cas d'infraction à cette règle le club s'expose à être disqualifié de la compétition visée.

Rappel : le remplaçant ne doit pas faire changer la catégorie de l'équipe qu'il intègre.